

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cadrage institutionnel :

Arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

« Art. 18. – Dans le cadre du master « MEEF », chaque étudiant réalise un mémoire de master qui doit avoir un caractère disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique, les pratiques et l'environnement professionnels. Pour les fonctionnaires stagiaires, le mémoire prend appui sur le stage en alternance comme sur d'autres enseignements au sein de la formation. »

Qu'est-ce qu'un mémoire de master MEEF?

Dans le mémoire de master MEEF, l'étudiant adopte une démarche scientifique qui fait progresser ses compétences et le domaine de connaissance. La démarche de recherche est mise en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles.

Le mémoire est un document structuré construit autour d'un questionnement en lien avec la pratique professionnelle. Il est en relation avec un questionnement professionnel soulevé lors du stage et convoque les connaissances acquises lors de la formation. Il ne saurait en aucun cas être réduit à un simple compte rendu de stage.

Le mémoire comprend plusieurs parties clairement identifiées : une synthèse des travaux existants (état de l'art) ouvrant sur la formalisation du sujet de mémoire (problématique) ; La méthodologie précise les conditions de recueil des données justifiant de la pertinence des indicateurs retenus par rapport au sujet et à l'état de l'art ; la partie « Résultats » présente de façon claire et synthétique les résultats de l'étude (Recours à des tableaux et représentations graphiques si besoin) ; La « Discussion » ou « Interprétation des résultats » spécifie dans quelle mesure les résultats permettent de répondre à la question initialement posée et quel est l'apport du mémoire à la pratique professionnelle. Le mémoire renvoie à un corpus de travaux bibliographiques cités dans le texte et dont les références sont présentées en fin de document. Des annexes peuvent être ajoutées.

Apport pour l'étudiant stagiaire

Le travail de recherche effectué dans le cadre du mémoire a pour objectif de développer chez l'étudiant de Master un regard critique sur sa pratique et de le former à une attitude réflexive. Les étudiants sont encouragés à travailler en binôme sur la problématique du mémoire afin d'avoir une expérience de travail collaboratif. Le mémoire s'inscrit dans un projet d'école, d'établissement, un contrat d'objectif ou un projet de circonscription. Il conduit à établir des interactions constructives avec l'équipe éducative.

Le mémoire permet ainsi à l'étudiant d'acquérir des compétences (actualisation des connaissances, attitude réflexive, méthode de raisonnement, travail d'équipe) qui lui seront utiles tout au long de sa carrière.

LA PROCÉDURE À SUIVRE

Identification de la thématique

L'étudiant en concertation avec son lieu de stage identifie une thématique qui émerge des préoccupations

professionnelles et prend connaissance des thématiques développées par les laboratoires universitaires du site. Les thèmes sont proposées aux laboratoires et structures universitaires concernés. Les enseignants, enseignants chercheurs et chercheurs dont les recherches s'inscrivent dans la thématique sont sollicités pour l'encadrement du mémoire. Afin de faciliter l'encadrement en place de la procédure, une cartographie des recherches conduites par les laboratoires partenaires de l'ESPE est diffusée aux stagiaires et aux établissements. La thématique donne lieu à la formulation d'une problématique.

État de l'art et définition de la problématique

Le travail en binôme est fortement recommandé pour cette phase de formalisation et la rédaction de la partie « Etat de l'art » et « Problématique ». L'encadrant en lien avec l'équipe d'accompagnement aide les étudiants dans l'approfondissement de la thématique proposée afin d'aboutir à une question de recherche formalisée. Pour cela, les étudiants effectuent une revue des ouvrages et articles scientifiques pertinents pour leur recherche. Ils sont guidés par leur encadrant qui propose les articles de base, auxquels les étudiants peuvent apporter des compléments. Les étudiants doivent effectuer une synthèse de ces travaux (état de l'art) et en proposer une lecture critique. Ce travail les conduit en interaction avec leur encadrant à formuler la problématique du mémoire qui est ensuite présentée à l'équipe éducative.

Une démarche scientifique

Le passage de la thématique de terrain à la formulation de la problématique se fait par référence à l'état de l'art (synthèse des travaux).

L'étudiant est impliqué dans la définition de la problématique. Il est guidé dans sa formulation par l'encadrant et le mémoire. La problématique peut s'inscrire dans un des champs disciplinaires enseignés et/ou relever tout ou partie d'une discipline transversale.

La problématique est explicitement formulée et aboutit à poser une ou un petit nombre de questions claires auxquelles le mémoire devra répondre.

La problématique est suffisamment circonscrite pour fixer un objectif réaliste au vu du temps que l'étudiant consacrer au mémoire.

La méthodologie est précise et justifiée au regard de la problématique

La méthodologie retenue est justifiée au regard de la synthèse effectuée et des objectifs poursuivis. Elle précise le mode de recueil des données (définition du corpus, construction d'un protocole expérimental, situation de pratique de terrain, enquête...) et les critères/indicateurs qui ont été retenus en explicitant les raisons de leur choix. Cette partie justifie les outils statistiques qui seront utilisés si applicables.

Les résultats sont présentés de façon synthétique puis interprétés dans la partie « discussion » de façon à apporter des éléments de réponse à la question initialement posée.

Les données recueillies sont analysées avec précision en fonction des critères (indicateurs) retenus. La présentation est synthétique et s'appuie autant que possible sur des tableaux récapitulatifs et/ou des représentations graphiques. Les résultats peuvent porter sur des dimensions quantitatives ou qualitatives.

La discussion propose une mise en perspective de la réflexion du stagiaire en lien avec l'état de l'art et insiste sur l'interprétation des résultats à la réflexion sur les pratiques professionnelles. Elle met en lumière les principaux résultats et conclusions quant à la problématique de recherche. La discussion critique relève les limites potentielles de la recherche et ouvre de nouvelles perspectives.

Le mémoire comporte un résumé en français et un résumé en anglais.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Accompagnement

Pour conduire sa recherche et élaborer son mémoire, l'étudiant bénéficie de l'encadrement d'un enseignant, enseignant-chercheur ou chercheur, ou d'un professeur formateur académique. Le travail de mémoire mobilise l'équipe éducative (comprenant le chef d'établissement) qui travaille en collaboration avec l'étudiant et l'encadrant de référence.

Rédaction du mémoire

Le manuscrit est un document synthétique (de 30 à 35 pages hors annexes, hors références bibliographiques) qui

respecte les normes de rédaction transmises aux étudiants. Il est organisé en deux parties :

La première partie présente l'état de l'art et la problématique en lien avec le contexte du métier. Elle pourra faire l'objet d'une élaboration collaborative et inter-catégorielle (premier et second degrés ; disciplines différentes) et sera le plus souvent rédigée en binôme.

La seconde partie est traitée en propre par le stagiaire. Elle inclut l'exposé de la méthodologie, des résultats de la recherche et la discussion qui remet le sujet traité en perspective.

Le document doit être compréhensible sans se référer aux annexes.

Les mémoires sont rédigés en veillant au respect du droit à l'image et de la propriété intellectuelle. Les étudiants sont informés des actes qui constituent un plagiat et de leurs conséquences. Ils attestent n'en avoir pas commis.

Soutenance

La soutenance (20 minutes) est individuelle. Elle comporte deux parties :

Une présentation (10 minutes) focalisée sur des aspects choisis du mémoire. Elle met en évidence le cheminement professionnel et souligne les aspects les plus formateurs du travail. La présentation orale s'appuie sur des supports de communication.

Une discussion avec le jury (10 minutes), au cours de laquelle l'étudiant témoigne de son appropriation de la problématique, de sa maîtrise du sujet et d'une prise de recul.

Composition du jury

Le jury est composé d'au moins deux membres incluant obligatoirement un enseignant chercheur (ou assimilé), l'encadrant (si autre) et un membre naïf au regard du mémoire. Quand ils ne font pas partie du jury, les professionnels de terrain sont invités à la soutenance mais ils ne participent pas aux délibérations.

Evaluation du travail de l'étudiant-stagiaire

Le mémoire est soutenu au semestre 4. La note de mémoire contribue à l'évaluation globale de l'UE « Stage et mémoire ». L'évaluation du travail de mémoire de l'étudiant-stagiaire combine une évaluation de la qualité du manuscrit et une évaluation de la soutenance.

Le jury dispose d'une grille d'évaluation commune aux différentes mentions du master MEEF. À l'issue de la soutenance, un procès-verbal est rédigé par les membres du jury. Une harmonisation académique des notes est effectuée.

Archivage et possibilité de mise en ligne.

Tous les mémoires sont archivés sous format numérique. Les mémoires ayant obtenu une note d'écrit supérieure ou égale à 16 sont mis en ligne sur la base DUMAS (Dépôt Universitaire des Mémoires Après Soutenance), sur proposition du jury.

Les meilleurs mémoires feront l'objet d'une présentation orale lors de la Journée de l'école organisée en fin d'année.